



FICHE DE RENSEIGNEMENTS 2026-2027

Voici la seconde fiche de renseignements de votre enfant. Sur cette feuille sont indiquées des informations très importantes qu'il est nécessaire de renseigner avec précision. Si vous avez plusieurs enfants scolarisés à l'Ecole Primaire il est indispensable de **rendre une fiche par élève**. Il est essentiel que toute modification soit immédiatement communiquée (07.79.47.85.37 ou ce.0731226L@ac-grenoble.fr).

PERSONNES HABILITEES A RECUPERER L'ELEVE

Indiquez toutes les personnes autorisées à venir chercher votre enfant (sorties des classes ou maladie), même une seule fois.

NOM Prénom	Lien avec l'enfant	Téléphone

SITUATION D'URGENCE & DONNEES MEDICALES

Parent à prévenir en priorité en cas d'urgence : ☎

Personne à prévenir si les parents sont injoignables : ☎

Médecin traitant : ☎

Allergies, traitements, précautions particulières à prendre... :

Mon enfant est concerné par un PAI (prise de médicaments ou maladie reconnue) : ☐ oui ☐ non

Mon enfant doit porter des lunettes : ☐ oui ☐ non

SUIVI(S) EN REEDUCATION

Indiquez si votre enfant est **suivi régulièrement** à l'extérieur de l'école par un ou des spécialiste(s) (orthophoniste, psychologue, psychomotricien, orthoptiste, CMP ou autre...) avec les horaires et les jours concernés.

NOM Prénom			
Spécialité médicale			
Lieu du cabinet			
Téléphone			
Mail			
Jours et horaires			

Challes-les-Eaux le Signatures des responsables

Le Directeur, David WOUTERS

Précisions quant à la FICHE DE RENSEIGNEMENTS « ONDE »

Concernant la **FICHE DE RENSEIGNEMENTS ONDE**, vous y trouverez les données numériques contenues dans l'interface Education Nationale intitulée « Onde. Je vous demande de la renseigner également avec précision pour les nouveaux élèves et d'indiquer uniquement les changements avec un stylo de couleur pour nos anciens élèves.

Ne pas prêter attention à l'indication du « droit à photographie et vidéo » dans cette seconde fiche de renseignements puisque cette acceptation fait l'objet d'une **AUTORISATION A CAPTATION D'IMAGE ET DE LA VOIX** qu'il faut renseigner séparément.

Pour la **PROFESSION** ou **CATEGORIE SOCIO-PROFESSIONNELLE** vous trouverez sur le blog de l'école la notice explicative d'ONDE.